

**SÉANCE ENAC – ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES
PROCÈS-VERBAL N° 1 DU 25 MARS 2002, DE 14.00 H. A 17.00 H.**

Lieu :	BP/A
Présents ENAC :	Prof. L. Vulliet, Doyen ENAC, Prof. L. Ortelli (SAR-ENAC) Dr J.-M. Giovannoni, adjoint ENAC, M. B. Farra,
Présents Associations Professionnelles :	MM. J.-L. Sautier (AGRID), G. Reyfer (VSA), J.-M. Hilfiker (ASEP), N. Mettan (CEAT), O. Lateltin (AGN-SFIG), T. Chanard (FSU), L. Braeker, J.-L. Zeerleder (REG), A. Eisenring (SRGE), C.-A. Vuillerat SIA), J. Frund (SSMAF), M. Mingard (SZS), E. Gysin (SVIA), Mme E. Garcia-Forster (GPA-SIA), J.-J. Bourgeois (SSMAF-IGSO), R. Durussel (CC SSMAF – IGSO), F. Della Casa (SIA-VD), S. Butikofer (SIA-GA), A. Kapellos (SIA-GA), Mme A.-C. Javet (Présidente SIA- VD)
Excusés :	Prof. A. Musy (AGRID), MM. V. Mertina, R. Studer (Ass. Suisse Génie bio.), B. Woeffray (CORAT), A. Thierstein (ETHZ), J.-C. Chevillat (SIA), E. Mosimann (SIA), Société VSS, Mme M.-F. Ravel (VLP-ASPAN),
Procès-Verbal :	B. Bouy, secrétaire ENAC
Distribution :	Noms ci-dessus

- *Ordre du jour* : Proposition du Doyen d'ajouter 2 Points (Plan d'études + Présentation de la SAR).

1. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3.12.2002

- *Suite des contacts (Point 4)* : Certains participants ont reçu tardivement les documents et n'ont pas pu se préparer correctement. Le PV est accepté.

2. PRESENTATION PROF. F. GOLAY

- **Projet de Forum ENAC-Etudiants / Associations professionnelles** : L'idée d'un tel Forum émane de la Section Sciences et Ingénierie de l'Environnement (SSIE - ancien DGR) et repose sur une expérience réalisée en 1999. Il s'agissait d'un Forum d'information sur les besoins et attentes des deux parties, suivi d'une table ronde suscitant le contact et le débat. L'idée est d'offrir tous les deux ans un tel Forum aux étudiants à l'échelle d'ENAC. Les Associations professionnelles souhaitent également rééditer une telle expérience.
- **Objectifs** :
 - Présenter les Associations - Susciter la relève professionnelle - Présenter les compétences et attentes des étudiants - Créer un contact

Question : Faut-il étendre cette démarche à tout ou partie de l'ENAC ?

Programme préalable :

Bref exposé des professionnels :

- Evolution du marché
- Attente envers les jeunes employés
- Expérience d'un premier emploi

Bref exposé des étudiants :

- Attente envers un stage et un premier emploi
- Attente envers les associations professionnelles
- Suivi d'une table ronde sur des thèmes définis.

Planning proposé :

- Discussion de l'échelle et des thèmes des tables rondes (en cours).
- Annonce de participation et de délégation des Associations professionnelles (fin avril).
- Inscription des étudiants (mi-mai)
- Date proposée (mardi 21 mai 2002).

Conclusion de la discussion : Un accueil plutôt bienveillant est réservé à cette initiative et l'assemblée est plutôt favorable à l'extension à l'entier de la Faculté. Le Prof. F. Golay souhaite qu'on lui communique des thèmes complémentaires éventuels. Proposition est faite de garder les contacts en vue de la concrétisation dudit projet.

3. COMMUNICATIONS DOYEN

- **Nouvelles structures ENAC :** Le Doyen explique les nouvelles structures de l'ENAC. Trois sections et création des 5 instituts. Il informe sur les organes de fonctionnement de la Faculté : Direction, Conseil, commissions.
 - Un organigramme sur la nouvelle organisation est demandé (poster).
 - Dans le Règlement de la Faculté, on cite la Conférence des professeurs. Ce type de structure a donc survécu à la réorganisation. Il est précisé qu'il s'agit d'une réunion de « patrons de PME ».
 - Quid LESO ? Ce laboratoire a été sollicité pour participer à un projet de réalisation et de conception d'un ciel aéronautique gigantesque de Ø 12 m. Pour l'instant, le LESO a renoncé à collaborer audit projet.
- **Ecole doctorale :** Privilégier l'Ecole doctorale ce qui ne va pas se faire sans léser la postformation à laquelle la Direction de l'Ecole reproche de ne pas suffisamment s'autofinancer et qui coûte Fr. 4 mios. Par ailleurs, le processus de sélection pourrait s'inverser, à savoir que les étudiants demanderont une bourse d'études et ensuite choisiront le type de doctorat qu'ils souhaitent réaliser. Trois programmes doctoraux sont en voie d'élaboration :
 - **Architecture (unique en Suisse) :** Programme constitué avec l'unité européenne selon des critères comportant les compétences spécifiques de notre Ecole. Organisation autonome des doctorats avec structuration des thèmes de recherche,
 - **Environnement :** Programme réalisé en collaboration avec la chimie,
 - **Structures**
- **Postformation : Développement territorial :** Un tel programme est en cours de réalisation au sein de la Faculté ENAC (responsable : MER Roland Prélaz-Droux, INTER).
- **Diplômes :** Des majeurs et des mineurs sont prévus dans chaque domaine.
- **Finances et répartition des moyens :** La Faculté comprend 650 collaborateurs, 1'400 étudiants, avec un budget de 36 mios/année. Un splitting des moyens est prévu entre l'enseignement et la recherche dans les Sections et les Instituts qui vont en discuter. Par ailleurs, la responsabilité de la formation sera du ressort des Sections. Les compétences nécessaires seront cherchées dans les différents domaines concernés.
- **Ecole d'architecture :** Répond-elle aux normes européennes au niveau de la reconnaissance des diplômes, de la formation et de la recherche ? Qui va réaliser le plan d'études ? Réponse : Un Comité est en train d'élaborer les grandes lignes du plan d'études, les détails seront réglés au niveau des sections. L'opération ENAC se réduit à deux actions :
 - Prolongation de la durée des études à 5 ans pour la reconnaissance internationale,
 - Interactions prévues avec les « cultures d'ingénieurs » et dans le cadre du « Projeter Ensemble », en vue d'une culture ENAC.
- **Annonces de postes de professeur :** La nouvelle stratégie de la Direction est que les profils ont une approche large pour susciter l'intérêt d'un maximum de candidats. Cette méthode oblige le candidat à réfléchir à une proposition d'enseignement et de recherche. Les annonces vont pouvoir être publiées très prochainement. Celles-ci permettront de trouver entre 4 et 6 professeurs qui couvriront les domaines suivants :

- Sociologie urbaine et planification territoriale : 2 postes
 - GC et environnement : 3 – 4 postes
- *Quid Succession Aubry et Gübler - Poste en histoire de l'architecture* : Une discussion sur la nécessité d'avoir un tel poste à l'Ecole a eu lieu. Le principe a été accepté, la procédure devra être décidée à court terme.
 - *Succession Von Meiss et Steinmann* : Stratégie à discuter. Il y a nécessité de renforcer les moyens en environnement. La situation actuelle oblige à interpréter l'enveloppe budgétaire, et à se poser la question : Que peut-on faire avec les moyens disponibles ? La question n'est plus d'affirmer qu'on veut tel ou tel professeur.
 - *Enseignement du projet en architecture* : Ce point reste capital. Comment le conserver dans une optique d'excellence en recherche ?
 - *CEPF* : A réalisé une statistique qui consiste à examiner le nombre d'étudiants dans le domaine BAUG pour définir le coût par étudiant. Ceci est inquiétant :
 - En 1990, il y avait 220 étudiants dans le domaine BAUG à ZH et 160 en GC à l'EPFL
 - Aujourd'hui, ZH en compte 120 et Lausanne 110. Le coût/étudiant augmente donc singulièrement.
 - *Portfolio CEPF* : Il s'agit d'un document de travail provisoire qui ne peut être distribué. Il mentionne plusieurs stratégies possibles et sera finalisé en septembre. L'environnement y est un des domaines stratégiques, de même que le développement durable et le territoire. Les deux présidents des EPF se sont montrés totalement opposés à ce document en ce qui concerne la proposition de répartition des compétences Lausanne/Zurich. Questions à clarifier :
 - Répartition des tâches en E+R entre Lausanne et Zurich,
 - Conséquences sur les Baulabor.
 Le CEPF souhaite avoir des propositions d'ici juillet.

Constat : Avec les restructurations en cours (ENAC), on atteint déjà les objectifs (produire plus avec moins). Plusieurs variantes sont possibles, mais la stratégie favorisée est que chaque groupe à ZH et à Lausanne évolue avec une enveloppe constante dans un « corebusiness ». Ensuite, on peut admettre certains enseignements spécifiques à Lausanne et à Zurich.

 - La Confédération souhaite une diminution des branches et du nombre de métiers dans tous les domaines que ce soit dans les HES ou dans les apprentissages. Il est donc très important de défendre un projet novateur comme ENAC.
 - Le Doyen propose aux participants d'envoyer leurs avis concernant le Portfolio afin de soutenir la vision ENAC et mettre ainsi tous les acteurs sous le même toit (E-Mail de B. Bouy).
 - *Planification stratégique 2004 – 2007 EPFL* : Délai de réponse au CEPF (20.6.02). Document ambitieux, mais la planification financière au niveau des Facultés y est absente. Une augmentation de 4 à 6 % des budgets de la Confédération est prévue. En cas de refus, il faut prévoir un impact sur l'enveloppe budgétaire des EPF.
 - *Plans d'études* : Un Comité de pilotage a été constitué pour mettre sur pied lesdits plans dans les 3 sections. Il est composé du Doyen, des chefs de section Profs L. Ortelli (SAR), A. Parriaux (SGC), J.-C. Védy (SSIE), ainsi que des Profs V. Mangeat, B. Merminod, A. Muttoni et de P. von Meiss. Ce groupe se concentre sur les aspects stratégiques. Ensuite des groupes spécifiques au sein des sections étudieront les questions de réalisation concrète plus en détail. Premier plan prévu pour septembre. Les principes généraux sont (cf doc. Concept... De LV) :
 - Profils différenciés, plus le « Projeter Ensemble » (distribution du dépliant aux membres),
 - Formation des ingénieurs et architectes réorientée vers des mineurs et majeurs,
 - Les filières reposent sur des profils académiques bien définis,
 - Environnement, territoire et développement durable dans les 3 sections
 - Diplôme = Master

- La profession d'architecte est celle qui permet le mieux de développer la notion de projet. Environnement et GC profiteront de l'expérience en architecture à ce niveau.
 - Il faut développer la recherche projectuelle.
 - Dès la 1^{ère} année, il faut mettre les notions de base ensemble et les enseigner à tous les étudiants ENAC.
 - Les professionnels du métier suggèrent qu'on les consulte pour les plans d'études. Ils pourront ainsi proposer des solutions pertinentes afin d'établir des filières pour l'avenir.
- *Bachelor Master* :
 - ZH a une autre stratégie à propos des masters dont certains sont très spécifiques.
 - La définition des Masters en architecture est facile, en GC elle l'est relativement, par contre en environnement cela devient plus difficile.
 - Quid Bachelor à ENAC et négociations par rapport à l'échange entre Bachelor et HES ?
 - Le Bachelor Bac + 3 donnera un certificat de mobilité académique. Le Bachelor n'est pas un certificat d'activité professionnel.
 - *Travaux de Diplômes GR + GC* : Exposition organisée en commun. Vernissage le 11.4.02 à 17.00 h..
 - *Journée Magistrale et Remise des Diplômes* : Samedi 13.4.02. Les associations professionnelles sont invitées. Candidat ENAC Dr H.C. : R. Monéo, architecte de réputation mondiale ayant enseigné à l'EPFL.
 - *3^{ème} cycle en développement territorial* : Prévu en 2003. Des négociations sont en cours avec Genève et l'UNIL pour créer des modules communs.

4. DIVERS & PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- *Info sur INTRANET* : Demande est faite que les documents importants relatifs à la Faculté soient transmis aux associations avant la séance afin qu'ils puissent donner leur input à temps (ex. Règlement).
 - Un E-Mail sera adressé aux membres quand l'accès auxdites informations sera ouvert. Proposition est faite également d'y introduire les esquisses des plans d'études afin que les associations puissent donner leur préavis (*sous réserve des possibilités techniques*).

5. SUITE DES CONTACTS ET ORGANISATION FUTURE

- *Relations EPFL – HES* : Les associations professionnelles sont invitées à préparer leur point de vue pour la prochaine séance.
- *Prochaines séances* : Souhait de recevoir les informations assez tôt.

- Mardi 21.05.2002, de 14.00 h. à 16.30 h. (Salle GCB C30, Génie civil, 3^{ème} étage), séance suivie du Forum Etudiants (lieu à définir).
- Jeudi 19.09.2002, de 14.00 h. à 17.00 h. (Salle 1139, 1^{er} étage, Bâtiment de microtechnique).

Fin de séance 17.15 h.